

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**

Séance du : 26 septembre 2011

Convocation du : 19 septembre 2011

Objet : Pays Gapençais. Participation financière 2011.

L'an deux mille onze, le vingt six septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Deux Buëch s'est réuni à la mairie d'Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Bermond

Etaient présents : R.Fournel, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle,
JM Bermond, R.Basset, M. Barbet, M.Rosenstiel, M. Chautant,
JC Salles, G. Garcin, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : M. Barthélemy, A.Chevalier, F.Reynaud, F. Roux, F.Record,
C. Dargot remplacée par N.Lombard, G. Pitaval remplacé par Christine Souci

Le Président Michel Mescle rappelle aux délégués communautaires l'adhésion de la Communauté de Communes des Deux Buëch au Pays Gapençais depuis la création de celui-ci.

Cette adhésion est formalisée par une convention indiquant le rôle des services du Pays Gapençais, notamment la gestion de programmes de développement européens, et la contribution financière attendue des EPCI et communes membres.

Pour 2011, la contribution financière de la CC des Deux Buëch s'élève à : 9 221 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la convention avec le Pays Gapençais et autorise le Président à la signer.

Votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Oze, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20110926-2011_94-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2011 Publication : 30/09/2011
--

Pour le Président

Le Président - Michel Mescle

